



La Formation de la DRJSCS : le Référent professionnel de Stage et le Référent professionnel de Site Qualifiant

Module 1 5,5 jours soit 38h30	Référent professionnel de Stage "Les bases"	Problématique et enjeux du tutorat	8h30	Janvier à Mars
		Méthodologie et techniques de l'accompagnement	26h00	
		Elaboration d'un livret d'accueil du Site Qualifiant	4h00	
Module 2 5,5 jours soit 38h30	Référent professionnel de Stage "Approfondissement"	Pédagogie de l'alternance	17h30	Avril à Juin
		L'évaluation	14h00	
		Posture du Tuteur	7h00	
Module 3 6 jours soit 42h00	Référent professionnel de Site Qualifiant "Management"	Site Qualifiant : Réglementation et modalités	14h00	Octobre à Décembre
		Management : Conduite d'équipe	7h00	
		Management : Rôle et posture du Référent	10h30	Janvier à Février
		Co-construction projet d'accueil du Site Qualifiant	10h30	

Labellisation :

Attestation validée par la DRJSCS

Objectifs :

- Organiser l'accueil, l'intégration dans le stage et l'accompagnement quotidien;
- Professionnaliser à partir des situations de travail apprenantes et sur la base des référentiels diplômés;
- Inscrire l'accompagnement pédagogique, organisationnel et managérial, du tutorat dans un projet d'accueil "Site Qualifiant" référencé.

Module 1 :

- Connaître les types et logiques d'accompagnement tutoral, les modalités et les contraintes d'une formation en alternance, la place et le rôle du tutorat;
- Construire et organiser les différentes phases du parcours de l'apprenant;
- Mener des entretiens de suivi et d'évaluation;
- Rendre les situations de travail apprenantes ou repérer les situations de travail formatives.

Module 2 :

- Connaître les métiers et les certifications;
- Décliner l'activité professionnelle par le prisme des référentiels et domaines de compétences;
- Renforcer les fondamentaux de la posture de tuteur de proximité;
- Produire un outil et penser des méthodes favorisant la professionnalisation des stagiaires.

Module 3 :

- Formaliser un "projet d'accueil du stagiaire" et créer l'opérationnalité fonctionnelle du Site Qualifiant;
- Organiser le tutorat en interne : superviser, animer et conduire l'équipe des tuteurs;
- Gérer les relations tuteur-tutoré,
- Faire vivre l'interface et la communication "Site Qualifiant / Centre de Formation";
- Evaluer le tutorat.

Public : Salariés justifiant de 3 ans d'expérience dans les domaines visés par le diplôme que prépare le salarié. Dans certains cas, le référent professionnel doit être titulaire du même diplôme que celui préparé par le stagiaire.

Durée : 120 heures.

Modalités d'inscription et dates : Nombre de place limité. Nous consulter.

Lieu de formation : IRTS de Lorraine – en alternance sur le site de Metz et de Nancy.

Coût : Coût pédagogique pris en charge par la DRJSCS.

Coordination de l'action : Jean-Yves COLLIN, en charge des formations tutorales.

Secrétariat et renseignements :

03 83 93 41 90 - alternance@irts-lorraine.fr